



ASSOCIATION JOVINIENNE POUR LA REVITALISATION
DU CENTRE-VILLE ANCIEN

Rapport moral pour l'année 2018

Nous avons pris l'habitude de distinguer rapport moral et rapport d'activité, le premier présenté par le président, le second par la secrétaire.

Je rappelle que nous avons changé de secrétaire en juin 2018 à la demande de Béatrice Kerfa qui souhaitait éviter, en cette année préélectorale, tout risque de conflit d'allégeance entre sa fonction à l'AJORCA et sa responsabilité de directrice de l'Office de tourisme au sein du dispositif municipal.

J'en profite pour rendre hommage au travail qu'elle a effectué pendant cinq ans comme administrateur et comme membre du Bureau de l'association. Je rappelle qu'elle a été membre fondateur et la remercie chaleureusement pour son dévouement au poste si essentiel de secrétaire, en dépit des multiples charges qui étaient les siennes. Mais chacun connaît son exceptionnel talent pour l'hyperactivité. Qu'elle soit chaleureusement remerciée de nous en avoir fait bénéficier.

Je salue le courage de notre nouvelle secrétaire Elise Van Caeyzeele qui s'est lancée avec l'énergie et l'enthousiasme de sa jeunesse dans la prise en main de la fonction. Elle l'a fait avec succès et nous apporte ses multiples compétences dans sa maîtrise des outils actuels de communication.

Il est inutile que je rappelle ici le souci constant de votre conseil d'administration de maintenir le positionnement apolitique de notre Association et d'entretenir des relations de qualité avec le Maire et le président de la Communauté de Communes dont je rappelle qu'ils sont membres statutaires.

Je me réjouis que cette ligne de conduite ait pu être maintenue en 2018, comme au cours des années précédentes, en dépit des thèmes abordés et des notes que nous avons remises qui forcément, étant donné notre objet social, concernent directement l'action municipale.

L'exercice est délicat car toute suggestion ou critique de l'existant peut-être perçue, en dépit de nos efforts d'objectivité, comme une mise en cause de l'action ou de la non action des services municipaux et donner lieu à des réactions d'autodéfense.

A cet égard nous sommes toujours sur une corde raide, en nous tenant éloignés de deux attitudes opposées qui malheureusement gangrènent la vie politique : la complaisance et la critique systématique.

À cet égard, je tiens à rendre hommage, à nos élus pour leur écoute qui a permis de garder des contacts constructifs même si nous ne sommes pas toujours satisfaits des réponses ou des suites données à nos propositions.

Il est certain qu'en cette année préélectorale nous allons maintenir notre pression sur les thèmes qui nous sont chers, car l'expérience montre que seule une action soutenue dans la durée permet de modifier les comportements sur les thèmes qui sont les nôtres.

Ces thèmes quels sont-ils?

Ils se rangent sous trois rubriques générales: la revitalisation économique, sociale et culturelle du centre ancien.

- la revitalisation
- la défense du patrimoine
- l'attractivité de la ville

La revitalisation, c'est d'abord redonner vie au centre ancien car c'est lui qui fait la beauté, l'intérêt et l'attractivité de Joigny.

L'Ajorca a toujours cru à la possibilité de réanimer la rue Gabriel Cortel. Nous saluons les initiatives prises, tant privées que publiques ; elles doivent être soutenues et poursuivies. Les combats pour la propreté, la sécurité, l'animation, la décoration sont sans fin la municipalité doit être au coeur d'un dispositif cohérent avec une vision globale et à long terme. Nous militons dans ce sens.

La défense du patrimoine, c'est donner du sens et un contenu à notre classement comme ville d'art et d'histoire. Le patrimoine se dégrade sans cesse et à très grande vitesse quand il n'est pas entretenu. Nous ne cesserons pas d'alerter la municipalité sur ses obligations et ses responsabilités dans ce domaine tant vis à vis de son propre patrimoine que vis à vis des propriétaires privés.

Il est clair que dans ce domaine, il y a à la fois des obligations légales à faire respecter et des financements à trouver pour aider les propriétaires.

Concernant l'attractivité de la ville en général, elle dépend largement de la revitalisation et de la réhabilitation du centre ancien. Nous nous réjouissons que l'on ait enfin compris qu'il ne doit pas être le refuge de tous les cas sociaux qui ne trouvent pas place à la SIMAD, au plus grand bénéfice de marchands de sommeil privés qui se désintéressent complètement du devenir à long terme de Joigny comme de l'état sanitaire de leur logement puisque, nombre d'entre eux ont quitté la ville ou envisagent de le faire pour aller vivre ailleurs.

Je laisse à Elise Van Caezelle le soin d'exposer les actions menées dans cet esprit au cours de l'année 2018.

Mais auparavant:

Un mot sur les perspectives pour 2019.

Poursuivre nos actions sur les axes évoqués.

Il en est un qui va reprendre force et vigueur en 2019, c'est le projet de Château des Contes et Légendes qui est un projet porté par l'AJORCA pratiquement depuis sa création. Nous allons entrer dans une phase plus opérationnelle inaugurée par l'adhésion de la Ville à ATD 89 votée par le Conseil municipal du début février.

Pour ce qui concerne le lancement de nouveaux dossiers, nous sommes dépendants des bonnes volontés de nos membres qui voudront bien y consacrer un peu de leur temps et venir travailler avec le CA. Que tous ceux qui ont des propositions à faire veuillent bien nous le signaler.

Enfin, pour conclure, je voudrais évoquer l'avenir de notre association au delà de l'année en cours.

Nous devons absolument recruter de nouveaux membres pour soutenir notre action par leur adhésion: la cotisation a été abaissée à 20 euros pour faciliter l'accès et je vous demande de ratifier cette baisse par votre vote sur le rapport moral.

Nous souhaitons également poursuivre le rajeunissement de notre conseil d'administration et avons lancé un appel à candidatures pour recruter de nouveaux administrateurs.

Enfin un dernier mot pour informer l'assemblée qu'ayant franchi la barre des 80 ans, je quitterai la présidence au terme du présent exercice, Je resterai membre du Conseil d'administration si mon mandat est renouvelé lors de l'assemblée générale d'approbation des comptes de 2019 mais quelqu'un (homme ou femme) devra alors me succéder. Il n'est pas trop tôt pour s'y préparer d'ores et déjà.

Merci de votre attention.